

Jean, Isle d'Orléans, venait en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Ste. Anne, à la suite des exercices de la neuvaine en l'honneur de St. François-Xavier. Le Révérend M. André Pelletier, curé du lieu, accompagnait ses paroissiens au nombre d'environ 300. Selon la pieuse coutume de ces pèlerinages de paroisse, il y eut grande messe et sermon, et un grand nombre de pèlerins firent la sainte communion. Après la vénération de la sainte relique, voici ce que me communiqua une bonne mère de famille de St. Jean.

M. le curé, j'ai été samedi dernier guérie subitement et miraculeusement par Ste. Anne et St. Frs. Xavier. Les exercices de la neuvaine commençaient dans notre paroisse, le pèlerinage était annoncé et je souffrais d'une fluxion considérable au visage. Mais ma plus grande affliction était de ne pouvoir ni faire la neuvaine, ni venir en pèlerinage à Ste. Anne. Il me vint alors une bonne pensée et je me dis : Bonne Ste. Anne, St. Frs. Xavier, si je puis faire ma neuvaine et mon pèlerinage, je publierai ma guérison dans les Annales. Ma prière faite ainsi que ma promesse, je me mis en devoir de partir pour l'église, malgré les observations que l'on me fit dans ma famille que j'allais augmenter mon mal. Je partis quand même. Quelques heures après mon départ de la maison, j'étais complètement guérie, comme je le suis encore.

Reconnaissant la protection de Ste. Anne et de St. F. X., je vous prie de faire publier le fait dans les "Annales."

Cette narration simple et naïve de cette bonne